



Bell Canada
Tour A – 6e étage
1, Alexandre Graham Bell
Verdun (Qc) H3E 3B3

Téléphone: 514-870-6501
Télécopie: (514) 766-6735
daniel.gagne@bell.ca

2010 04 12

Transmise électroniquement

Monsieur Dany Henley
Secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage, Bureau 3.15
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3
cte@assnat.qc.ca

Objet: Appui au mémoire de Éco Entreprises Québec sur le projet de Loi no 88.

Monsieur le secrétaire,

À titre de partenaire de la collecte sélective au Québec, c'est avec un très grand intérêt que nous avons pris connaissance du projet de loi n^o 88, *Loi modifiant Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles*. Puisque cette pièce législative et réglementaire est importante pour nous, nous ne manquerons pas de suivre de très près les consultations particulières qui se dérouleront les 13 et 14 avril prochain à l'Assemblée nationale du Québec.

Nous profitons donc de cette occasion pour vous indiquer que d'une manière générale nous supportons les propositions d'amendements qu'Éco Entreprises Québec (ÉEQ) présentera en commission parlementaire.

Nous nous permettons notamment de vous indiquer que nous avons été heureux de constater que les changements proposés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Line Beauchamp, contribueront à mettre en place un nouveau partenariat industrie/municipalités articulé sur les coûts nets de services de la collecte sélective selon le facteur « efficacité et performance ». Nous avons la profonde conviction que ce partenariat est juste et équitable et contribuera à l'atteinte des objectifs de la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles et ce, sans nuire à l'activité économique québécoise.

En terminant, nous demandons aux membres de la Commission des transports et de l'environnement de prendre en considération les amendements présentés par ÉEQ.

Nous vous invitons à entrer en contact avec nous si vous le souhaitez.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le secrétaire, nos meilleures salutations.

Daniel Gagné

Chef Divisionnaire – Responsabilité d'entreprise et environnement

